

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique qui concerne l'acquisition par la société « HIKMA PHARMACEUTICALS PLC » d'une activité médicamenteuse relative aux produits (bléomycine) auprès de « SANOFI SA».

Conformément à l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur** : la société « Hikma Pharmaceuticals PLC ».
- **La cible** : L'activité médicamenteuse relative aux produits (bléomycine) de la société « Sanofi SA ».

Nature de l'opération

- L'acquisition de certains actifs et droits.

Secteurs économiques concernés

- Secteur des médicaments.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 25 mars 2024.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition par la société « Hikma Pharmaceuticals PLC » (Hikma) du contrôle exclusif de l'activité médicamenteuse relative aux produits (Bléomycine) auprès de la société « Sanofi SA ».

« Hikma » est une entreprise pharmaceutique internationale dont le siège social est situé au Royaume-Uni, qui fabrique et distribue une large gamme de produits et de marques génériques, y compris les produits injectables et les médicaments spécialisés.

« Sanofi SA » est une entreprise pharmaceutique mondiale basée en France, qui se consacre à la recherche, au développement, à la fabrication, à la distribution et à la promotion de solutions thérapeutiques pour les patients du monde entier. « Sanofi SA » se structure en deux grands pôles d'activité : Biopharma et Santé Grand Public.

Fait à Rabat le 14 mars 2024.